

**Rendement garanti moyen et taux moyen de la participation aux bénéfices attribué
pour chacun des contrats d'assurance vie
de Capma & Capmi
2023**

Nom du contrat	Taux de rendement garanti moyen net de frais de gestion	Taux moyen de la participation au bénéfices net de frais de gestion
Contrats d'épargne		
Carnet d'Epargne Fourgous	0,00%	2,60%
Carnet d'Epargne	0,00%	2,60%
Carnet Multi Epargne	0,08%	3,10%
Dynavie	0,06%	2,90%
Contrats de rente éducation		
Monceau Avenir Jeune	1,00%	2,90%
Contrats de retraite Madelin		
Plan Collectif de Retraite	0,00%	1,90%
Contrats de retraite d'entreprise		
Monceau Entreprise	0,00%	2,85%
Fonds Collectifs de retraite	4,50%	4,50%

Contrats avec un taux d'intérêt technique

Nom du contrat	Taux d'Intérêt Technique moyen	Taux moyen de la participation au bénéfices au titre de 2023
Vis à Vie	2,39%	0,00%
CIR	3,50%	1,00%
RCA	3,50%	1,00%
RPD	3,50%	1,00%
Contrats de rentes senior	4,50%	4,00%
Mixtes/Vie entière	3,50%	2,00%

Les taux indiqués sont bruts de prélèvements sociaux.

Pour les contrats d'épargne comportant des supports libellés en unités de compte et un support libellé en euros, les taux communiqués se rapportent au seul support en euros.